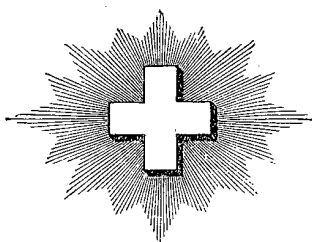


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 3849

1^{er} août 1891, 7 h., p.

Classe 64

LECOULTRE & C^{ie}, au SENTIER (Vaud).

Perfectionnement aux mécanismes de chronographes-compteurs dits „instantanés“.

Le perfectionnement aux mécanismes de chronographes-compteurs sautants dits „instantanés“ qui fait l'objet de la présente demande de brevet consiste essentiellement en une pièce adaptée au marteau de mise à zéro du compteur et dont l'extrémité libre est très rapprochée de la goupille du cliquet faisant sauter la roue du compteur à chaque minute d'une dent, de manière à retenir par l'extrémité de ladite pièce la goupille du cliquet au moment où ce dernier vient de faire sauter la roue du compteur et de l'empêcher ainsi de s'écarter de cette roue et de laisser passer ainsi une deuxième ou plusieurs dents de suite par suite de l'impulsion que reçoit ladite roue de la part du cliquet tombant.

Notre perfectionnement sera du reste bien compris par la description qui va suivre, en regard du dessin annexé.

La fig. 1 représente le mécanisme au moment où le cliquet va faire sauter la roue de compteur d'une dent, et la fig. 2 montre la position de quelques organes du mécanisme, après que le cliquet a fait sauter la roue de compteur d'une dent.

Au-devant de la roue de compteur (rochet) *A* qui actionne l'aiguille du compteur est placé le cliquet *B* pourvu d'une goupille *C* se

déplaçant le long du bras saillant *a* du marteau *D* de mise à zéro de l'aiguille du compteur. Ce cliquet à ressort est articulé à un levier *F* mobile autour d'un pivot *b* et soumis à l'action d'un ressort *c*. L'extrémité libre *e* de ce levier est appuyée par ce ressort sur le colimaçon *d* fixé à la roue de chronographe *E*. Pendant un tour de l'aiguille du chronographe ou de la roue *E* qui est actionnée d'une manière quelconque, comme par le rouage de la montre, lorsqu'on se sert du chronographe-compteur, l'extrémité *e* du levier *F* glisse sur le pourtour de la spirale rotative *d*, le cliquet *B* se déplaçant dans le sens de la flèche *o* de l'intervalle d'une dent du rochet *A* pendant que l'extrémité *e* du levier *F* passe du rayon le plus petit de la spirale *d* au rayon le plus grand de cette dernière. Lorsque ce dernier point est arrivé sous l'extrémité *e* du levier *F*, cette extrémité *e* tombe subitement sous l'action du ressort *c* du rayon le plus grand du colimaçon au rayon le plus petit de ce dernier, ce qui déplace le cliquet *B* en sens inverse de la flèche *v*, en faisant tourner d'une dent la roue *A* du compteur de minutes.

Pour que dans ce moment descensionnel le cliquet *B* ne fasse pas sauter la roue *A* de plus d'une dent, nous avons, d'après la présente

invention, adapté au marteau *D* de mise à zéro du compteur une pièce *H* dont le bout libre *f* est très rapproché de la goupille *C*, de sorte que le cliquet *B* se trouve retenu par la goupille *C*, arrêtée par le bout *f* de la pièce *H* au moment où il vient de faire sauter la roue *A* d'une dent et où il ne peut s'écarter et laisser passer de suite deux ou plusieurs dents par suite de l'impulsion communiquée à la roue *A* par le cliquet *B* déplacé en sens inverse de la flèche *v*.

Le bout du cliquet *B* étant ainsi retenu par la goupille *C* après chaque rotation de la roue *A*, il empêche donc la roue *A* de passer de plus d'une dent à la fois. Par contre, la pièce *H* est construite de telle façon que le cliquet peut saisir la dent suivante de la roue lors de son déplacement ultérieur dans le sens de la flèche *v*, sans que la goupille soit gênée dans ce mouvement.

Un sautoir *S* est appliqué, comme à l'ordinaire, à la roue *A*.

K est le marteau de mise à zéro de l'aiguille de chronographe. Lors de la mise en marche du chronographe-compteur, ce marteau *K* est actionné dans un sens, c'est-à-dire éloigné du cœur *M* fixé à la roue de chronographe *E* par la roue à colonnes *N*, et par ce mouvement il éloigne en même temps le marteau *D* du cœur *P* adapté à la roue *A*, tandis qu'en sens inverse, c'est-à-dire lors de la mise à zéro

des aiguilles de chronographe et de compteur, le marteau *D* est actionné par le ressort *O* qui le fait frapper sur le cœur *P*, et il entraîne dans ce mouvement le marteau *K* qui frappe alors sur le cœur *M*.

R est le levier à ressort qui peut être actionné par une poussette et agit par un cliquet à ressort *T* sur le rochet de la roue à colonnes, soit au moment où l'on veut mettre les aiguilles de chronographe et de compteur à zéro, soit aux moments où l'on veut mettre le chronographe en marche ou bien l'arrêter.

U est le sautoir du rochet de la roue à colonnes.

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons comme notre invention :

Dans un mécanisme de chronographe-compteur sautant dit „instantané“ une pièce *H* adaptée au marteau de mise à zéro de l'aiguille du compteur et ayant pour but d'empêcher le cliquet qui fait sauter la roue du compteur de s'écarter de ladite roue en l'arrêtant par son extrémité retenant la goupille adaptée audit cliquet, dans le but d'éviter que la roue de compteur puisse tourner de deux ou plusieurs dents, en vertu de l'impulsion acquise, chaque fois que le cliquet la fait sauter.

LECOULTRE & C^{ie}.

Mandataire : A. RITTER.

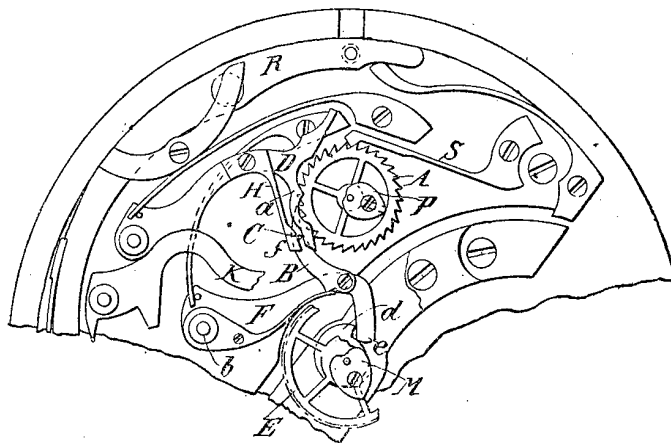
Lecoultre & Cie.
1^{er} août 1891.

Brevet N° 3849.
1 feuille.

FIG.1.



FIG.2.



Lecoultre & Cie.
Mandataire : A. RITTER.